

8 crédits

90.0 h

Q1

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2018-2019

Enseignants	Perrotti Daniela ;Salember Chloé ;Wilbaux Quentin ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	• Problématique territoriale et urbaine (quartier urbain, lotissements pavillonnaires, berges du fleuve, éco-quartier, etc.) appréhendée à partir d'une étude de site • Approches mêlant apports théoriques et démarches empiriques (visites de lieux, relevés, rencontres, enquêtes, interviews, installations, etc.) visant l'élucidation de cette problématique contextualisée • Hypothèses de projet et d'intervention architecturale en réponse aux champs d'opportunités et de contraintes identifiés dans les travaux empiriques • Expériences de négociation, communication et validation des productions développées avec différents acteurs concernés et extérieurs à l'université
Acquis d'apprentissage	AA spécifiques : A la fin de l'activité, l'étudiant sera capable • d'explorer et approfondir les dimensions sociétales et anthropologiques des organisations spatiales ainsi que les dimensions spatiales des organisations sociales et anthropologiques • d'étudier l'architecture comme intervention structurant et configurant l'environnement habité aux échelles de la vie collective • de comprendre cet environnement par des « enquêtes » : description des dispositifs spatiaux, rencontres avec les habitants et acteurs actifs sur le site étudié, description des cultures et pratiques, cartographie, etc • de concevoir des hypothèses de projet qui révèlent les potentiels et fragilités de cet environnement soumis aux enjeux contemporains • de rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte • de produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage 1 • d'identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer. Contribution au référentiel AA : Mobiliser d'autres disciplines • Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en oeuvre du projet d'architecture Exprimer une démarche architecturale • Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés Poser des choix engagés • Être conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Ce cours s'achèvera le 21 novembre afin de ne pas déborder sur la période intensive liée à l'atelier de projet d'architecture. La semaine du 14 au 18 novembre verra les étudiants de Master en géographie et aménagement de l'Université de Lille1 engager leur workshop intensif sur la même question que les étudiants de LOCI TRN. A cette occasion, le lundi 14 novembre sera donc consacré à la restitution de l'étude réalisée par les étudiants de LOCI, auprès des étudiants de Lille 1. Ces présentations par groupe feront l'objet d'une première évaluation. Le 21 novembre, une seconde présentation sera organisée avec les étudiants de Lille 1 dans les lieux significatifs préalablement identifiés dans ces territoires. Ces présentations par groupe feront l'objet d'une seconde évaluation. Un travail écrit individuel (une image + 3 pages rédigées) sera à remettre pendant la session d'examen de janvier. Il consistera à élaborer un scénario prospectif sur le rôle de l'architecte repensé à la lumière de l'étude accomplie. Ce travail fera l'objet d'une dernière évaluation.

Méthodes d'enseignement	Le travail sera organisé en petits groupes de 3 ou 4 étudiants. Ce cours-atelier se déroulera le lundi toute la journée et sera organisé comme suit : • Matin : exploration de terrain en petits groupes. Rencontre des acteurs • Début d'après-midi : présentation théorique par un intervenant • Après-midi : restitution par table de l'exploration du terrain. Représentation. Il est à noter que les présentations théoriques alterneront cours méthodologiques, exposés sur le territoire transfrontalier et regards décalés sur des situations analogues sur d'autres continents (Brésil, Mali, Maroc). Par ailleurs et en parallèle, les étudiants devront identifier dans ces territoires des lieux significatifs capables d'accueillir les jurys du 21 novembre et inviter les acteurs rencontrés lors de cette étude à venir écouter leur présentation. Ces lieux devront être communs à plusieurs groupes.
Contenu	Cette activité pédagogique a pour double ambition de faire découvrir aux étudiants les liens entretenus par l'architecture avec les sociétés, les villes et les territoires ainsi que d'interroger le rôle de l'architecte dans les processus complexes de l'aménagement. L'édification de l'architecture nécessite de mettre en place des représentations du territoire : cartes, plans de situation, dessins ou schémas accompagnent le processus de projet. Or, ces représentations émergent souvent d'une démarche « par le haut » et ont donc des difficultés à exprimer les relations : relations entre l'habiter et le milieu de vie, relations sociales, économiques ou culturelles, relation des acteurs ou des habitants avec leur territoire, ' Quelles représentations émergent lorsqu'une démarche « par le bas » est initiée ? Comment les différents acteurs se représentent-ils leur territoire ? Quelles relations entretiennent les habitants avec les paysages ? Comment représenter ces relations pour en faire des outils de projet ? Cette démarche peut-elle influencer les processus d'édification de l'architecture ? Cette question d'architecture proposera aux étudiants d'explorer ces domaines en croisant leurs manières de fabriquer des représentations avec les méthodologies de la géographie, de l'urbanisme et de la sociologie. Les réflexions porteront sur la notion de limite dans le territoire et plus particulièrement sur le tronçon de frontière franco-belge situé entre Mouscron et le parc naturel transfrontalier des plaines de l'Escaut. La frontière est-elle une limite tangible ? Quelles relations se développent autour de cette limite administrative ? Les structures territoriales et les modes d'habiter varient-ils de part et d'autre ? Que nous apprend la comparaison transfrontalière ? D'autres limites apparaissent-elles ? Nous nous intéresserons à des couples de villages-miroirs situés de part et d'autre de la frontière. Quelles relations entretiennent-ils ? Entre eux ? Avec la métropole ? A partir de l'étude de cette petite échelle de l'habiter, il s'agira de produire des représentations du territoire et des modes d'habiter permettant de construire des regards fins sur ces paysages ruraux soumis à une forte pression métropolitaine et de dégager des pistes de projet d'aménagement.
Autres infos	Collaborations pédagogiques Ce cours-atelier s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre le Master en architecture de LOCI Tournai, le Master spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire de Louvain-la-Neuve, les Masters AVP (Aménagement, villes et patrimoine) et Eurostudies de l'UFR Géographie et Aménagement de l'Université de Lille 1 et les TFE de l'ENSAP de Villeneuve d'Ascq. Lors de ce quadrimestre, les étudiants de LOCI Tournai rencontreront donc à plusieurs reprises des enseignants et des étudiants d'autres disciplines qui travailleront sur le même terrain.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	8		